

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Le choix des partenaires s'est fait en deux temps. Tout d'abord de manière empirique.

En effet les stages existent depuis 1993. A cette époque, nous avons utilisé des réseaux professionnels et au bout de quelques années, l'ensemble s'est structuré .

Puis des partenariats solides et durables ont été actés. La cible demeure des entreprises de productions agricoles, de services en agriculture.

50% des pays sont anglophones ;les deux critères importants dans le choix demeurent la position géographique du pays (lien à l'agriculture) et les traditions inhérentes aux territoires.

Actuellement, le stage à l'étranger est rendu obligatoire pour les étudiants ; la durée est de 4 à 8 semaines. Trois objectifs leur sont assignés : découverte de cultures nouvelles/traditions, aspect linguistique et immersion en milieu professionnel réussie.

Ils partent également tous les ans, 10 jours en groupe découvrir un pays européen.

Concernant l'élaboration de diplômes, le processus est en cours (semestrialisation).

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. Nous appartenons au groupe CREAP Bretagne qui traite également de la coopération. Avec d'autres établissements, nous avons des projets sachant que l'objectif est de mutualiser les réseaux et ainsi devenir plus efficace dans la mise en œuvre de partenariats avec l'étranger.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.

Notre établissement se veut un établissement ouvert sur le monde. En conséquence, nous avons de nombreux projets qui invitent, qui engagent les élèves, les étudiants à franchir le pas. Il s'est donc nécessaire qu'ils acquièrent cette ouverture et un niveau en langue convenable; les stages y participent pleinement.

Par ailleurs, la mise en place des ECTS est une véritable chance pour nos apprenants puisqu'ils peuvent obtenir un diplôme qui peut bénéficier d'une reconnaissance internationale ce qui facilite leur mobilité.

Les ECTS apportant un niveau d'exigence identique donnent de la pertinence aux diplômes de l'enseignement supérieur ce qui est un gage d'équité entre les lauréats.

Le concept même de mobilité renforce intrinsèquement la stratégie de réseau en développant le tryptique " Ecole : enseignement supérieur ; la recherche ; entreprise ". Il nécessite une implication entière des acteurs concernés.

L'accompagnement proposé par les instances européennes sur la mobilité et notre détermination participent activement à inculquer un esprit d'européen.